



Régions 03-12

Capitale-Nationale

Chaudière-Appalaches

Plan de lutte

Évaluation des résultats 2024-2025

Pour prévenir l'intimidation et la violence et créer un climat scolaire sécuritaire, sain, inclusif et bienveillant

CVI:
CLIMAT SCOLAIRE
POSITIF,
PRÉVENTION DE LA
VIOLENCE ET DE
L'INTIMIDATION

ASR-CVI

Agents de soutien régional
au dossier Climat scolaire,
violence et intimidation

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Ce document contient l'évaluation des résultats des mesures de prévention contenues dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année 2024-2025. Vous y trouverez également certaines statistiques par rapport aux éléments de violence dénoncés au ministère de l'Éducation (MEQ).

AVANCEMENT DES MESURES DE PRÉVENTION

Objectif 1: Développer le sentiment de sécurité de nos élèves sur la cour

Moyens	Responsables	Échéanciers
Offrir une formation sur la surveillance stratégique aux enseignants, aux éducateurs spécialisés et aux éducateurs	Direction, Intervenante en promotion de la santé et prévention	Fait, août et septembre 24. Aussi, la formation en ligne a été envoyée aux membres du personnel qui se sont joint à l'équipe en cours d'année.
Revoir le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.	Direction, aide à la direction	Fait, mai-juin 25
Bonifier l'aménagement de la cour d'école. Revoir les zones de surveillance	Ressources matérielles, direction	Août 24

Commentaires:

Les écoles devront utiliser un nouveau gabarit pour la rédaction de leur plan de lutte dès la prochaine année scolaire.

Objectif 2 : Se concerter, en équipe-école, sur l'interprétation et l'application du Code de vie en parallèle avec le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Moyens	Responsables	Échéanciers
Revoir, en équipe école, l'application du code de vie de l'école et voir à effectuer des changements si nécessaire	Direction	Fait, discuté en CPEE et en assemblée Il a été entendu de reconduire notre code de vie pour l'an prochain.
Mise à jour du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.	Direction Comité du plan de lutte	Fait, mai-juin 2025

Commentaires:

L'équipe multi a participé à la révision du plan de lutte. Un nouveau guide de rédaction a été partagé aux écoles et celles-ci devront utiliser le nouveau gabarit pour l'année 25-26.

Aussi, plusieurs écoles primaires tenteront l'utilisation de la plateforme Mozaïk SOI comme outil de communication concernant les comportements l'an prochain. Il a été entendu que nous demanderons l'avis de ces écoles quant à l'efficacité et à la pertinence de cet outil.

BONS COUPS 2024-2025

Dans les éléments réalisés qui ne figuraient pas au plan d'action, notons les éléments suivants :

- La réalisation des ateliers Hors-Piste de la maternelle 5 ans à la 6e année et l'arrimage avec l'équipe du service de garde.
- Présence en début d'année de nos éducatrices spécialisées sur la cour.

ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Voici les éléments qui ont nécessité l'application de mesures de soutien et d'encadrement qui ont été déclarés au MEQ.

Depuis le début de l'année, combien de situations ont nécessité l'application de mesures de soutien et d'encadrement, de sanctions disciplinaires ou de suivis, prévues au plan de lutte après analyse de la situation, qu'elles aient ou non fait l'objet d'une plainte officielle.

Élément / Date	Première collecte	Deuxième collecte	Troisième collecte
Violence primaire	12	21	Informations seront envoyées à la fin juin
Intimidation primaire	0	1	
Violence à caractère sexuel primaire	0	1	
Violence préscolaire	4	6	
Intimidation préscolaire	0	0	
Violence à caractère sexuel préscolaire	0	0	
Total des événements déclarés	16	29	

PISTES D'ACTION POUR 2025-2026

Un élément sur lequel nous allons travailler en 2025-2026 est le partage des informations entre les membres de l'équipe-école, y compris les gestes de violence. L'objectif est de rendre plus efficace la consignation des gestes de violences et d'intimidation.

Aussi, en suivi au sondage réalisé auprès des élèves concernant le sentiment de sécurité à l'école, nous avons pour objectif ;

- D'offrir la formation *Surveillance active* aux nouveaux membres du personnel
- D'assurer une cohésion dans l'application du code de vie dans les différents contextes scolaires ; service de garde, récréations et classe.
- De poursuivre la présence des TES sur la cour en début d'année.
- Modifier notre code de vie pour y intégrer des pratiques et comportements favorisant le respect (obligatoire pour janvier 2026).